

C'MoB & pro est un dispositif innovant de conseil en mobilité, proposé par Coutances mer et bocage, aux établissements privés et publics de son territoire.

En 2024, un groupe d'établissements volontaires bénéficiera d'un parcours d'accompagnement gratuit et personnalisé, conçu et animé par des experts locaux des transports et de la mobilité.

Ce parcours comprend notamment :

- une **FORMATION** de 2 demi-journées aux enjeux de la mobilité durable en milieu professionnel (obligations, opportunités, moyens d'actions...)
- un **DIAGNOSTIC** de mobilité et des conseils personnalisés, pour préfigurer un plan d'actions dédié aux déplacements domicile-travail
- la participation à une **DYNAMIQUE COLLECTIVE** pour partager les expériences, optimiser les coûts et rechercher des solutions mutualisées (partenariats inter-établissements).



NOUVEAU

**C'MOB**  
TRAVAILLONS  
NOS DÉPLACEMENTS  
**& PRO**

**C'MOB**  
TRAVAILLONS  
NOS DÉPLACEMENTS  
**& PRO**

**CONTACT**  
COUTANCES MER ET BOCAGE

Service mobilité  
02 61 67 05 62

[mobilite@communaute-coutances.fr](mailto:mobilite@communaute-coutances.fr)

**LE DISPOSITIF  
DE CONSEIL  
EN MOBILITÉ  
POUR LES PROS**

**BÉNÉFICIEZ  
D'UN PARCOURS  
D'ACCOMPAGNEMENT  
GRATUIT ET  
PERSONNALISÉ**

ENVIRON  
**30 %**  
DES TRAJETS  
RÉALISÉS SONT  
DES DÉPLACEMENTS  
DOMICILE-TRAVAIL

PRÈS DE  
**70 %**  
DE CES TRAJETS  
SONT RÉALISÉS  
EN VOITURE\*

*Quel que soit votre établissement, s'intéresser aux conditions de mobilité de vos collaborateurs sur les trajets domicile-travail est un levier de progrès significatif.*

\*Chiffres nationaux moyens.



# 4 RAISONS DE SE METTRE EN MOUVEMENT

## GAGNER EN ATTRACTIVITÉ ET COMPÉTITIVITÉ

Les charges et impacts liés à la mobilité sont très souvent sous-estimés. Quel est le coût réel de votre espace de stationnement ? Quel est l'impact des retards, du stress liés aux déplacements ou des accidents de la route ? Quelle sera la robustesse et l'attractivité de votre organisation dans le cadre d'une élévation continue du coût des carburants ?

**Maîtriser les déplacements, c'est rationaliser ses dépenses, sécuriser son activité et améliorer la qualité de vie de ses collaborateurs.**

**40 %**  
DES MÉNAGES  
MODESTES N'ONT  
PAS DE VOITURE <sup>(1)</sup>

**50 %**  
DES PERSONNES EN  
INSERTION ONT DÉJÀ  
REFUSÉ UN TRAVAIL  
OU UNE FORMATION  
POUR DES RAISONS  
DE MOBILITÉ <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Source : Laboratoire de la mobilité inclusive

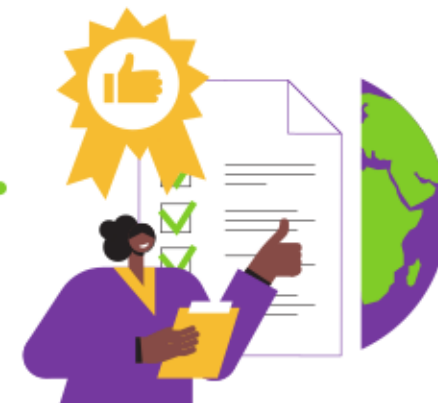
## CONNAÎTRE SES OBLIGATIONS ET SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT

La loi d'orientation des mobilités (LOM), adoptée en décembre 2019, implique fortement les collectivités et les entreprises. Elle fixe des objectifs et des obligations qui peuvent vous concerner directement : intégration de la mobilité dans les négociations annuelles, prise en charge des déplacements domicile-travail, verdissement des flottes, équipement en bornes de recharges électriques...

**Parallèlement, des aides existent pour soutenir et accélérer le passage à l'action.**

L'AUTO-PARTAGE PERMET  
DE RÉDUIRE DE  
**30 %**  
EN MOYENNE LE NOMBRE  
DE VÉHICULES D'UNE FLOTTE <sup>(2)</sup>

<sup>(2)</sup> Chiffre à besoin de mobilité constant, source ADEME



## RENFORCER SES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le secteur des transports est le principal contributeur aux émissions de gaz à effet de serre en France. En 2019, il représente 31 % des émissions françaises, la majorité de ces émissions provenant de l'utilisation des voitures individuelles. Les transports ont également un impact important sur la qualité de l'air ou les nuisances liées au bruit.

**Accompagner ses collaborateurs vers des solutions plus écologiques, c'est participer à la réduction des impacts sur l'environnement, contribuer à améliorer la santé de tous et s'affirmer comme un acteur résolument responsable et engagé en faveur du bien commun.**

PARCOURIR 18 KM EN VOITURE POUR L'ALLER-RETOUR DOMICILE/TRAVAIL PRODUIT L'ÉQUIVALENT  
**D'1 TONNE DE CO2**  
PAR AN SOIT AUTANT QUE LA PRODUCTION  
DE **3 700 LITRES** D'EAU  
EN BOUTEILLE OU UN ALLER-RETOUR  
CAEN-STOCKHOLM EN AVION !

<sup>(3)</sup> source : calculateur d'impact carbone officiel de l'ADEME <https://impactco2.fr/>

## JOUER COLLECTIF

Les alternatives à l'automobile semblent parfois compliquées voire impossibles à mettre en œuvre, surtout en zone rurale. Pourtant des solutions existent, testées et éprouvées partout en France. Avec le dispositif de conseil C'MoB & pro, vous pourrez bénéficier de conseils, de retours d'expériences et découvrir les pistes d'actions adaptées à votre situation. Vous aurez également l'opportunité d'explorer et de co-construire des solutions partagées avec les autres établissements du territoire, dans une logique de coopération territoriale.



SUR NOTRE TERRITOIRE, LA DISTANCE MÉDIANE DOMICILE-TRAVAIL EST DE  
**9,4 km**  
UN GRAND NOMBRE DE PARCOURS  
POURRAIENT ÊTRE EFFECTUÉS AUTREMENT  
QU'EN AUTOMOBILE <sup>(4)</sup>

<sup>(4)</sup> Distance médiane sur le territoire de Coutances mer et bocage : la moitié des actifs parcourt moins que cette distance ; la moitié plus que cette distance. Source : The Shift Project / Observatoire des Territoires